

LES GAGS DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Depuis le 1er août 2023 la Cellule de Veille Internet (CVI) du Réseau Anti-Arnaques a recensé et étudié 3126 annonces douteuses. Cette opération de surveillance et de test engendre inéluctablement un démarchage téléphonique.

Voici quelques anecdotes glanées au fil de ces appels.

Appel du samedi.

Au consommateur qui rappelle à son interlocuteur que le démarchage téléphonique, en France, est interdit le samedi, voici la réponse candide qui lui est apportée : « Oui, mais vous décrochez, vous êtes donc disponible. Et moi je travaille le samedi. »

Appel un jour férié

Même remarque du consommateur engendrant une réponse d'une logique à toute épreuve : « Chez nous ce n'est pas un jour férié. » Rappelons que la réglementation française s'applique pour tout démarchage téléphonique, même si la plateforme est implantée à l'étranger.

Une fausse identité détectée

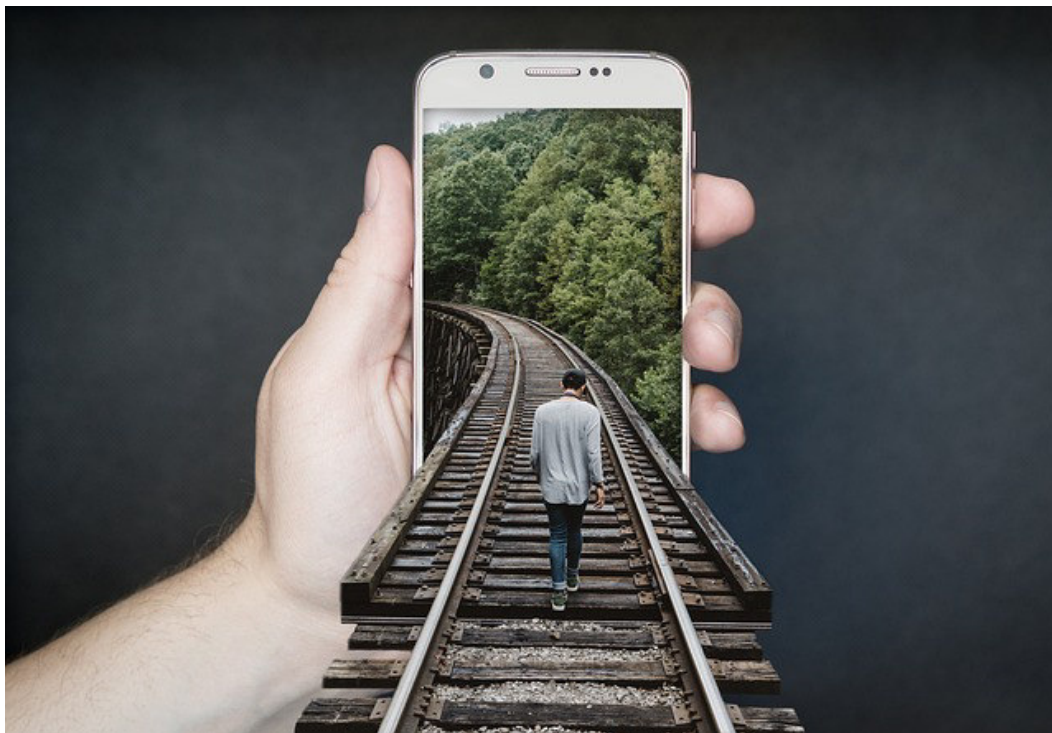
Au téléphone un interlocuteur à la voix manifestement jeune qui affirme se prénommer Pascal. Etonnement du consommateur qui répond : « Le prénom Pascal a surtout été attribué dans les années 1960. C'est votre âge ? ». Explications confuses du téléconseiller qui explique que son vrai prénom est Philippe, mais que deux collaborateurs portent ce prénom sur la plateforme. De ce fait il a été rebaptisé Pascal pour éviter toute confusion. En réalité il s'agit le plus souvent de pseudos.

Ah, le secret professionnel !

Procédé commun dans les offres de trading : il vous est demandé de verser immédiatement une somme de 250 € avant de prendre connaissance des modalités de l'engagement, mais aussi de l'identité et de la localisation des experts. Refus catégorique : ces informations relèvent du secret professionnel !

Indisponibilité du consommateur

Le consommateur doit subir les griefs du téléconseiller : « cela fait déjà plusieurs fois que j'essaye de vous joindre, mais vous ne répondez jamais ! ». Réponse immédiate du consommateur : « Comme à chaque fois votre numéro d'appel est différent, comment voulez-vous que je le sache ? »



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)